

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 11 février 1905

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 401. — Les Quarante-Heures de la semaine, 401. — L'influence maçonnique dans la province de Québec, 402. — Le B. Curé d'Ars protecteur de tous les curés, 403. — feu M. l'abbé J.-E. Leclerc, 405. — Revue générale, 407. — Saint Gérard Majella, 409. — La vie catholique au Chili ; La persécution, 410. — Le catholicisme au Japon, 413. — Bibliographie, 415.

Calendrier

— o —

12	DIM.	b	7 ^e apr. l'Épiph. Apparition de la B. V. M. à Lourdes. <i>dbl. maj.</i> (11). <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. II Vép., mém. du suiv. et du dim.
13	Lundi	b	te Geneviève, vierge. (3 janv.)
14	Mardi	b	t. Ildefonse, évêque et confesseur. (23 janv.)
15	Mercr.	r	es SS. 26 Martyrs du Japon. (5).
16	Jcredi	†b	u S. Sacrement.
17	Vend.	†vr	de la férie.
18	Samd.	r	s. Siméon, évêque et martyr.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

13 février. Château-Richer. — 15, Honfleur. — 16, Couvent de Sainte-Croix. — 18, Couvent de Saint-Romuald.

L'influence maçonnique dans la province de Québec

Beaucoup de personnes nous ont témoigné de leur satisfaction relativement à notre récent article sur « le travail préparatoire de la franc-maçonnerie dans la province de Québec. » D'autre part, des journaux de Québec, de Montréal et des principales régions du pays ont reproduit cet article. Que la presse continue à mettre le sujet sous les yeux de ses lecteurs, et cela suffira pour tenir en éveil l'opinion publique et faire obstacle aux menées ténébreuses de l'Eglise de Satan.

Entre les témoignages d'approbation que nous avons reçus, nous voulons reproduire aujourd'hui la lettre que l'un de NN. SS. les évêques de la Province a bien voulu nous faire écrire. Nous la publions moins pour le précieux appui dont elle confirme notre manière de voir — et dont nous remercions vivement Sa Grandeur —, qu'à cause des vues qu'elle expose sur l'influence qu'a déjà exercée chez nous la diabolique association.

Cher Monsieur,

Monseigneur... m'a chargé de vous transmettre ses félicitations au sujet de votre article: *Le travail préparatoire de la franc-maçonnerie dans la province de Québec.* Il l'a trouvé superbe à tous les points de vue. Naturellement, j'unis mes félicitations aux siennes; car je suis pour le moins aussi convaincu que Sa Grandeur de la nécessité de combattre à outrance dès maintenant la franc-maçonnerie au Canada. Il est très évident qu'elle s'insinue peu à peu parmi nous, qu'elle fait passer ses idées dans la presse, qu'elle transforme les mœurs de notre peuple des villes par le théâtre, les mauvais livres, les clubs, qu'elle fait du prosélytisme tant qu'elle peut, particulièrement dans les rangs de notre jeunesse, qu'elle mine sourdement mais assez sûrement l'autorité de l'Eglise ici, qu'elle a entrepris, vous l'avez très bien prouvé, la démolition de notre système d'éducation, que, par conséquent, elle fait ici la même œuvre néfaste qu'elle a faite dans les pays catholiques. Si nous nous endormons dans notre optimisme vaniteux, nous sommes condamnés....

... Qu'un bon grand journal catholique, riche, bien fait, puissant, complet, illustré (1), lu partout, ferait donc du bien!

...., ptre.

Le B. Curé d'Ars protecteur de tous les curés

Une délégation des curés de la ville et de la banlieue de Paris, envoyée par le cardinal Richard, s'est rendue à Rome pour assister, au nom du diocèse de Paris, aux solennités de la béatification du Curé d'Ars. Cette délégation fut reçue en audience privée par Sa Sainteté Pie X, mardi 10 janvier, à onze heures.

Le Saint-Père se tenait dans son cabinet de travail. Il accueillit un à un les vingt prêtres qui représentaient le diocèse, et, d'un air paternel, invita MM. les curés à s'asseoir : *Seniores sedeant, stent juniores*. Et comme les « Seniores » hésitaient à s'asseoir : *Qui sunt albi capitis sedeant*, reprit avec bonne grâce Sa Sainteté.

Pie X s'étant assis à son bureau, ayant autour de lui MM. les curés en demi-cercle, M. le curé de Sainte-Clotilde prit la parole et lut à Sa Sainteté une adresse bien touchante.

Pendant la lecture de cette adresse, le Saint-Père donnait des signes d'assentiment, en particulier lorsqu'il fut question de S. E. le cardinal archevêque de Paris et aussi des fonctions de curé que Sa Sainteté avait jadis remplies dans la paroisse de Salzano.

Son amour du ministère pastoral devait d'ailleurs se traduire avec plus de vivacité encore dans l'allocution qu'il prononça à son tour.

Lorsqu'il eut fini de lire ces lignes préparées par lui à l'avance, le Saint-Père s'abandonna à la simplicité de la conversation, et ce fut pour insister sur l'opportunité de la béatification du Curé d'Ars et la grandeur du rôle que les prêtres des paroisses ont à jouer.

« Je vais donner comme protecteur à tous les curés, dit-il, le B. Jean-Baptiste Vianney. Je recevais ce matin la visite d'un cardinal qui me demandait de mettre tous les curés du monde sous le patronage d'un autre nouveau Bienheureux, Bellesini, ancien curé de Genazzano. « Mais, lui fis-je observer, c'était un religieux ; or les vrais curés sont les prêtres du clergé séculier qui sont par vocation et d'une manière définitive attachés au service des paroisses. Ces conditions me paraissent

plus parfaitement remplies par le B. Vianney. » — « Alors, Très Saint-Père, donnez le B. Bellesini comme protecteur aux curés d'Italie. » — « Je crois, Monsieur le cardinal, que les curés de la haute Italie, dont j'ai fait partie, veulent avoir pour patron le Curé d'Ars. » — « Eh bien ! Très Saint-Père, donnez au moins Bellesini comme protecteur spécial aux curés de Rome. » — « Les curés de Rome sont, à la vérité, dignes de toute considération ; mais est-ce une raison suffisante pour ne pas les mettre, comme tous leurs confrères, sous la protection du Curé d'Ars ? » Et comme le cardinal insistait, je lui dis : « Remettons la question aux mains de la Congrégation des Rites. Elle *statuera*. » Et avec un fin sourire, et baissant la voix, Sa Sainteté ajouta : « Elle a déjà *statué*. »

« Du reste, continua Pie X, j'ai bon espoir que de ce Bienheureux nous ferons bientôt un saint. Nous avons déjà quelques miracles qui feront avancer la question. Et dès que l'examen nécessaire en aura été fait, j'espère que nous pourrons procéder à la canonisation. Il y a beaucoup d'évêques et un certain nombre de papes qui, ayant été curés, servent de protecteurs aux curés ; mais nous faisons pour eux l'office des confesseurs pontifes. Je désire que les curés aient un patron dont l'office sera celui des confesseurs *non pontifes*. »

Le Saint-Père, nous permettant très paternellement d'échanger avec lui quelques paroles, fut amené à nous entretenir de la France : « Votre pays, nous dit-il, a un droit spécial à la protection de Dieu. Quand une nation a reçu autant de grâces que la vôtre, elle ne saurait être abandonnée. Vous avez, continua-t-il lentement, la Médaille miraculeuse, Notre-Dame des Victoires, l'Apparition de Lourdes, la vénérable Jeanne d'Arc, le Curé d'Ars. Non, vous ne sauriez périr. *Mon espérance est une certitude*. »

M. le curé de Saint-Sulpice, présent aux côtés de Sa Sainteté, lui demanda alors une bénédiction pour le nouveau Supérieur général de la Compagnie, en lui annonçant sa prochaine visite. « Je le bénis de grand cœur, a répondu le Saint-Père : qu'il vienne, et je l'accueillerai bien volontiers. La Compagnie de Saint-Sulpice a rendu à la France et au monde entier les plus grands services. C'est elle qui a sauvé l'Eglise de France. »

Après ces témoignages d'affection, le Pape accorda à MM.

les curés et aux directeurs d'œuvres présents à l'audience le pouvoir de donner, en son nom, la Bénédiction apostolique, avec indulgence plénière, à tous leurs paroissiens et fidèles. Il nous donna à nous-mêmes et, en notre personne, à tous nos confrères, sa bénédiction, et redit, une fois de plus, son attachement envers la personne de notre vénéré cardinal.

M. le curé de Sainte-Clotilde laissa entre les mains de Sa Sainteté, qui lui en avait fait la demande, le texte de son allocation. « Oserai-je, Très Saint-Père, lui dit-il, vous demander en échange la vôtre ? » — « Très volontiers, dit le Pape, mais il y a des ratures ; je la mettrai au net et vous l'enverrai, ce soir, à la Procure de Saint-Sulpice. »

Profondément émus et touchés de cet accueil paternel, si simple et si plein d'une bonté parfaite, les prêtres de Paris se retirèrent heureux d'avoir trouvé, dans cette entrevue avec le Souverain Pontife, un puissant encouragement à supporter les labeurs de leur ministère.

(D'après la *Semaine religieuse de Paris.*)

Fcu M. l'abbé J.-E. Leclerc

M. l'abbé Joseph-Edouard Leclerc, dont le clergé déplorait, il y a environ un mois, la disparition de la scène du monde religieux, naquit, en 1845, à Saint-Jean Port-Joli. Après avoir étudié pendant une couple d'années chez les Frères de la doctrine chrétienne, à l'Islet, le jeune Leclerc entra au collège de Sainte-Anne. C'était en septembre 1858. Timide à l'excès, quelque peu insouciant, le nouveau collégien ne donna pas, au début, la mesure de ce qu'il ferait plus tard. Mais on s'aperçut bientôt qu'il pouvait lutter, même avantageusement, avec les meilleurs élèves. Six mois ne s'étaient pas écoulés, que déjà le jeune Leclerc tenait l'une des premières places de sa classe. Ce n'est pas qu'il rivalisât de zèle avec qui que ce fût, car il ne connut jamais l'émulation, encore moins l'ambition qui, chez le collégien bien doué, confine souvent au succès. On peut affirmer, que, au contraire de bien d'autres, il ne se souciait nullement de conquérir les postes d'honneur ; mais il y parvenait tout de même sans effort, par la seule force de ses talents et par un travail plus assidu que forcé. Toutes ses études ne furent

qu'une longue suite de succès dont il paraissait le seul à être surpris.

Une vocation que les supérieurs de Sainte-Anne ne mirent pas de temps à découvrir dans cet élève si rangé, si laborieux, si ponctuel en tout, le porta à l'issue de son cours vers l'état ecclésiastique. Les études théologiques de M. Leclerc ne furent que le prolongement de sa vie collégiale ; même assiduité au travail, même obéissance au règlement, et aussi mêmes succès. Il fut un séminariste accompli, toujours à son poste, attentif à sa besogne, soit de professeur, soit de maître de discipline.

Prêtre, M. Leclerc continua de séjourner dans ce collège qu'il aimait tant, et auquel il resta toujours fermement attaché. Il consacra ainsi douze années de sa vie à travailler au développement de cette institution, et comme professeur de théologie et comme assistant-prôcureur. On l'a vu aussi directeur du grand séminaire, fonction bien en rapport avec son tempérament et son amour de la solitude et du silence. Mais sa santé souffrit bientôt de cette existence de reclus, et force lui fut de recourir à un changement. Il demanda de l'emploi dans le ministère et l'évêque ne put lui refuser un vicariat.

Après avoir été tour à tour vicaire et desservant, M. Leclerc fut chargé de la cure de Saint-François en l'île d'Orléans. C'est là qu'il devait terminer sa carrière, après y avoir dépensé les dix-sept dernières années de sa vie au ministère des âmes. Mais quelle vie ? Enfermé dans cette Thébaïde de Saint-François comme un anachorète, il n'en sortait que pour les retraites ecclésiastiques, et jamais autrement. Son devoir pastoral l'absorbait tout entier, et les quelques loisirs qu'il aurait pu s'accorder, il les consacrait à l'étude, et, cela va sans dire, à la méditation et à la prière.

Il nous semble superflu d'en écrire plus longuement sur le compte de ce prêtre si modeste, qui n'eut d'autre désir que de vivre dans l'ombre la plus complète, afin de pouvoir pratiquer toutes les vertus particulières à son état. Il n'en oublia aucune, mais celle qui l'a distingué durant toute sa vie fut l'humilité qui sert de base à toutes les autres. Ce témoignage suffira à faire apprécier cet apôtre du Seigneur suivant son vrai mérite.

UN CONDISCIPLE.

Revue générale

Nous avons raconté, il y a des mois, que l'Institut des Petites-Sœurs de l'Assomption avaient voulu ignorer l'existence des lois édictées, par les gouvernants sectaires de la France, contre les maisons religieuses. Malgré les procès et les condamnations, ces religieuses continuaient toujours leur vie de dévouement et de charité. Depuis longtemps les journaux n'en ont plus parlé, ce qui indique que les persécuteurs lassés ont abandonné la partie. Si toutes les congrégations françaises avaient suivi la même ligne de conduite, il est probable que les choses se seraient passées bien autrement qu'elles n'ont fait.

Les Ursulines d'Avranches viennent d'engager la lutte avec le gouvernement sur ce même terrain. Obligées de quitter leur maison et dispersées, l'été dernier, elles viennent, le 12 janvier, de se remettre en communauté dans la même ville d'Avranches. Un citoyen de cette ville apprécie de la façon suivante le courage de ces religieuses Ursulines :

Elles n'ignorent ni l'importance de leur acte ni ses conséquences.

S'il leur faut subir la prison, elles la subiront.

Françaises, elles ont conscience de leur droit de vivre en France au même titre que les Français.

Catholiques, elles ont conscience de leur droit de vivre en communion de prières et de services rendus au pays.

Catholiques et Françaises, elles ont conscience que, loin de nuire à la sécurité de leur patrie, elles l'assurent.

Aussi, elles revendiqueront résolument leurs droits, dût le martyr en advenir.

Cet exemple du sacrifice pour la liberté, pour la justice, pour la patrie et pour Dieu, sera suivi.

La population d'Avranches ne cesse d'apporter à ses Ursulines les respectueux témoignages de sa reconnaissance, de son admiration et de son dévouement.

Les catholiques de France ont eu la satisfaction de voir la fin du ministère Combes. Toutefois le ministère Rouvier, qui le remplace, paraît avoir le même programme.

La dernière infamie de Combes, commise au moment de sa chute, a été le décret de fermeture de 474 écoles religieuses.

Le *Casket* du 2 février a publié le résumé des recettes et des

dépenses, pour l'année 1903, de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans les diocèses de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Valleyfield.

Profitant de l'accasion, nous dirons que si le Canada français contribue plutôt au développement de la foi dans les limites de l'immense Canada, il fournit aux missions étrangères de plus en plus largement, chaque année, ce que nous pouvons appeler l'impôt du sang, par l'envoi de ses religieux et de ses religieuses dans les missions de l'Afrique, de la Chine, du Japon, des Indes, etc.

Un « bazar » tenu dernièrement à Sydney, Australie, et destiné à solder tout la dette de l'église cathédrale, a rapporté la somme prodigieuse de \$90,000. Beaucoup de protestants ont pris part à cette bonne œuvre. Le célèbre cardinal Moran est l'archevêque de Sydney.

La *Défense*, de Chicoutimi, vient de nous annoncer elle-même son trépas, après avoir fourni une carrière — qui fut même brillante, à certaines époques — de sept années. Il est impossible de ne pas éprouver de tristesse quand on voit disparaître un journal de cette sorte, honnête, sincèrement religieux et patriotique.

On ne comprend pas assez, on paraît même ne pas comprendre du tout, chez nos compatriotes qui ont de la fortune, que s'il est nécessaire d'exercer la charité *corporelle*, il devient de plus en plus, urgent d'exercer aussi la charité *intellectuelle*. C'est par les œuvres de presse, surtout, que l'on pratique cette admirable forme de l'aumône...

Dans les hôpitaux, la moitié des *tuberculeux* ou *phthisiques* sont des alcooliques ou des enfants d'alcooliques.

Nous sommes prompts à écarter tous les *dangers* qui menacent notre corps. Pourquoi ne serions-nous pas aussi prompts à écarter les *dangers* qui menacent notre âme ?

L'économie est *utile* aux riches et *nécessaire* aux pauvres.

Saint Gérard Majella

— o —

Au plus fort d'un siècle orgueilleux de ses progrès, de sa force et de ses lumières, il plaît à Dieu de glorifier les humbles. Au sein de la plus illustre basilique du monde, au milieu des splendeurs d'une cérémonie grandiose, en présence d'une foule innombrable, le Souverain Pontife vient de promulguer la canonisation d'un modeste frère lai de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur.

Né le 6 avril 1726, en la petite ville de Muro, Gérard Majella mourut le 15 octobre 1755 ; il n'avait donc pas accompli sa trentième année ; il n'avait passé que six ans et demi parmi les religieux de saint Alphonse ; il n'avait occupé dans leurs couvents que les fonctions les plus obscures, portier, jardinier, cuisinier, sacristain. Que fit-il donc, en un temps si bref et dans une position si cachée, de si remarquable et de si grand, qu'il ait pu mériter des honneurs aussi magnifiques ? Il fit simplement la volonté de Dieu.

Ce fut, sans doute, une vie merveilleuse que la courte existence de saint Gérard Majella. Comblé de dons surnaturels, il fouillait du regard jusqu'au fond des consciences et savait en extirper les tares secrètes, comme un chirurgien habile extrait du corps un organe pourri. Son attouchement suffisait parfois à soulager les malades et à fermer les plaies. Sa parole embrassait les cœurs et déterminait les conversions les plus inattendues. Sa voix commandait à la nature, contraignait le démon à l'obéissance et domptait les éléments. Son corps, en certains cas, se dégageait des lois de la physique ; il devenait invisible, il s'élevait de terre dans les transports de l'extase, il se montrait sur deux points à la fois. Son histoire est remplie de ces prodiges. Et ce sont là des faits relativement modernes, qui ne sont point tirés de quelque légende médiévale, mais qui se produisirent au milieu du scepticisme et de l'incrédulité du XVIII^e siècle, et qui, constatés par de nombreux témoins, furent discutés, vérifiés, reconnus.

Cette vie de saint Gérard est donc une vie toute miraculeuse. Et pourtant ce n'est point cette prodigalité divine envers le petit Frère Rédemptoriste, qui a déterminé la canonisation de

l'humble religieux ; ce n'est point la merveille ininterrompue de cette carrière, pavée de surnaturel, que l'Eglise propose en ce jour à notre admiration. Si le fils de l'obscur tailleur de Muro, Dominique Majella, est aujourd'hui placé sur nos autels, ce n'est point parce qu'il plut à Dieu d'opérer, par lui, de si nombreux miracles : c'est parce que lui-même accomplit la volonté de Dieu.

Semant les prodiges à pleines mains sur sa route, il ne se départit jamais de la plus rigoureuse et de la plus parfaite obéissance à l'égard de ses supérieurs. Il poussa même envers eux la soumission jusqu'à subir sans protester, sans même essayer de se défendre, une pénitence publique et prolongée, pour une faute imaginaire dont l'avait chargé la calomnie.

Cette héroïque abnégation ne provoquera, je le sais, chez les sectaires et peut-être aussi chez les indifférents, que des sourires et des mépris. L'esprit de discipline et d'obéissance a cessé pour eux d'être une vertu ; c'est une faiblesse. Et nous voyons certains catholiques, trop prompts à s'émouvoir en face des arguments libres penseurs et trop enclins à redouter que Dieu ne soit pris en défaut, concéder que la soumission, la patience et l'humilité ne sont plus tout à fait des vertus de notre âge.

Rendons grâces à Dieu, qui, en nous montrant aujourd'hui ces vertus couronnées de l'auréole des saints, sur le front modeste et radieux de Gérard Majella, nous rappelle opportunément qu'elles sont les plus viriles par l'effort obscur et persévérant qu'elles réclament, les plus agréables au Seigneur qui se plaît à les glorifier, les plus fécondes, enfin, en œuvres héroïques.

FRANÇOIS VEUILLOT.

La vie catholique au Chili — La persécution

Un correspondant toulousain de la *Semaine religieuse* de Toulouse lui envoie, à la date du 15 novembre, un très intéressant rapport sur l'organisation des catholiques au Chili. Malgré l'origine espagnole des habitants de ce pays de l'Amérique du Sud, les paroisses catholiques au Chili sont rares, très

étendues, populeuses. A la différence de l'Espagne, les clergés séculier et régulier renferment trop peu de membres. Telle paroisse de cinquante mille âmes n'a pas de vicaire, et les distances à parcourir varient entre 12 et 30 kilomètres. Dans la paroisse de Chillan où se trouve ce prêtre français, il y a 60,000 habitants dans la ville et la banlieue, et pour ce peuple, une seule paroisse, un seul curé et un vicaire, deux églises dont la plus grande ne peut pas contenir plus de deux mille personnes. A cause des tremblements de terre très fréquents et quelquefois très dangereux, — l'un d'eux détruisit la ville de fond en comble en 1835, — on ne peut bâtir que des églises légères et peu vastes ; de sorte que le service religieux devient très difficile, même pour entendre la messe. Les communautés religieuses rendent beaucoup de services. Les aumôniers et les religieux confessent dans leurs chapelles, administrent tous les sacrements, font des services funèbres, prêchent plusieurs neuvaines, plusieurs retraites, visitent et administrent les malades en ville et souvent à la campagne. Ils font le catéchisme tous les dimanches et préparent à la première communion, isolément ou par groupes, les enfants et les adultes ; tout cela en vertu d'une permission générale gracieusement accordée. Aucun mariage, toutefois, aucun service funèbre ne se fait sans une autorisation spéciale de M. le curé, et les droits paroissiaux sont toujours acquittés en faveur de la paroisse par les intéressés.

Ce qu'il y a de particulièrement original, ce sont les moyens employés par le clergé pour atteindre tous leurs fidèles, malgré les distances, le mauvais état des routes. Les prêtres catholiques organisent alors des retraites fermées, cinq ou six pour les hommes, autant pour les femmes, et chacune est destinée à une catégorie : classe dirigeante, agriculteurs, ouvriers, jeunes gens. Elles se donnent à l'église, et les retraitants, venus de fort loin, logent ou au séminaire ou dans les communautés, et souvent dans des locaux spéciaux construits par les évêques et qui sont propriété du diocèse. Ces retraites sont données par des religieux, mais le curé de la paroisse en garde toujours la direction, réglant l'ordre des exercices selon les besoins de ses retraitants. Tous les mois, une retraite d'un jour complet renouvelle les bonnes résolutions de la retraite annuelle. De

plus, chaque communauté d'hommes ou de femmes s'occupe d'un tiers-ordre, d'une congrégation ou d'une association. Enfin, pour atteindre les fidèles les plus éloignés, on a organisé des missions qui sont plutôt de simples retraites de dix jours. On choisit comme centre de mission tous les ans une grande propriété un peu centrale dont les propriétaires peuvent offrir l'hospitalité à un, deux ou trois missionnaires. On dresse la chapelle sous un hangar tendu de draps blancs piqués de verdure, et tous les matins, les missionnaires disent la messe, encadrant leur instruction entre deux messes, vers les huit heures. A onze heures, catéchisme ; le reste de la journée, confessions.

Ces braves gens viennent, souvent, de très loin. Rien ne les arrête. Ils ont pour église la grande cour de la ferme et la voûte du ciel.

D'autre part, on écrivait dernièrement d'Italie :

Une dépêche de Valparaiso annonçait récemment que le gouvernement chilien avait ordonné par décret la fermeture de tous les établissements des Frères des Ecoles chrétiennes. Ils sont assez nombreux au Chili, comme aussi en Colombie ; récemment, un évêque de ce dernier pays demandait qu'on lui envoyât 800 Frères.

Au Chili, l'école est obligatoire et laïque : tout enseignement religieux en est exclu. Les catholiques sont obligés de soutenir de leur argent les écoles privées confessionnelles. Jusqu'ici, on leur laissait cette onéreuse liberté.

On a pris prétexte d'un discours de Mgr Casanova, archevêque de Santiago-du-Chili, au Congrès eucharistique réuni le 10 décembre à Valparaiso.

L'éminent prélat, affligé des progrès de l'irréligion parmi la jeunesse, ne craignit pas de montrer à quel point la perversion morale sévissait dans les établissements publics, et de se faire l'écho de la douleur des pères de famille chrétiens en face de cette situation.

Le discours de l'archevêque provoqua un vif émoi dans le clan anticlérical, qui se compose des radicaux et des « libéraux » avancés, tandis que les libéraux modérés, unis aux catholiques, forment une opposition puissante, mais actuellement en minorité. Une première interpellation à la Chambre n'avait pas eu

de suites : le ministre de l'Instruction publique déclarait anodin le discours de l'archevêque. Depuis, on a préféré ouvrir les hostilités.

Les catholiques s'apprêtent à une campagne vigoureuse de protestations : ils sont bien organisés, et leur presse est forte. Leurs chefs, Walquer-Martinez, Ramon Gutierrez, sont à la hauteur de la tâche.

Récemment, nous arrivaient du Brésil des nouvelles inquiétantes au sujet des Congrégations.

Les loges qui infectent l'Amérique du Sud voient avec dépit que ces régions, pleines de réserves catholiques, reçoivent de plus en plus l'appoint précieux des Congrégations expulsées de France. Leur plan n'est que trop facile à comprendre : puissent les catholiques le faire échouer sans retard !

Le catholicisme au Japon

— o —

Une interview récente de Mgr Mugabure, coadjuteur de l'archevêque de Tokio, confirme absolument les assertions d'un article que nous avons publié dernièrement, sur la situation du christianisme au Japon. Nos lecteurs en jugeront par l'extrait suivant de cette interview :

— Y a-t-il des aumôniers catholiques dans l'armée japonaise ?

— Pas encore, mais six de nos missionnaires, trois français et trois indigènes, viennent d'être agréés par le gouvernement. Ils vont partir pour le théâtre des opérations avec l'autorisation, non seulement de faire tous les actes de leur ministère, mais encore de donner des conférences aux païens.

— Est-il exact que l'amiral Togo soit catholique ?

— Je ne crois pas, on a dit la même chose du général Kuroki. Je considère également cette information comme fantaisiste. Mais parmi les officiers supérieurs de terre et de mer, nous comptons de nombreux et excellents chrétiens.

Est-ce que la guerre n'a pas influé d'une manière fâcheuse sur vos relations avec les indigènes ?

— Je l'ai craint un moment ; mais il n'en a rien été. Après la déclaration de guerre, j'ai fait un voyage dans l'intérieur des terres et, partout, j'ai rencontré le même accueil courtois qu'autrefois. Seulement, la guerre a un peu ralenti le mouve-

ment des conversions. Et cela se comprend. D'une part, l'élite de la population a été mobilisée; d'autre part, les préoccupations du reste du peuple sont à peu près exclusivement tournées vers les événements de la guerre.

— Combien de conversions enregistrez-vous, en moyenne, chaque année ?

— Environ 6 000 pour tout l'empire, dont 4 000 d'adultes. C'est peu, direz-vous. J'en conviens. Mais combien sérieuses, profondes et durables ces conversions !

— Quels moyens de propagande employez-vous de préférence ?

— Les conférences publiques. Elles sont suivies par une foule immense appartenant à toutes les classes de la société. Quelquefois, on nous pose des objections, mais le plus souvent on vient à domicile nous soumettre ces critiques.

— Avez-vous un clergé indigène ?

— Oui, nous avons une quarantaine de prêtres indigènes. Nous pouvons avoir en eux la même confiance que dans des missionnaires européens. C'est la mission de Nagasaki qui en fournit le plus, parce que là nous avons de vieilles familles chrétiennes. Quelques-unes ont conservé la foi sans interruption depuis le XVII^e siècle, et même depuis saint François-Xavier.

À Tokio, nous avons comme collaborateur le P. Maéda, jeune prêtre de 35 ans. C'est un des orateurs les plus connus et un des écrivains les plus estimés de la capitale.

— La liberté religieuse existe au Japon . . .

— Aussi complète que possible. Nous prions et travaillons sous la protection de lois égales pour tous. Nos cloches sonnent l'*Angelus* trois fois par jour et appellent les fidèles aux offices religieux. Nous conduisons les enterrements de nos chrétiens à travers les rues, revêtus des ornements liturgiques. Pendant trois ans, j'ai été professeur à l'Université de Tokio et j'ai toujours enseigné en soutane, sans que personne ait songé à s'en formaliser.

— A propos d'enseignement, vous avez des collègues ?

— De très grands et très prospères : à Tokio, Osaka, Nagasaki, etc. Ils sont dirigés par les Marianites.

— Sont-ce des chrétiens ou des païens qui les fréquentent ?

— Des païens en majorité.

— Cependant, il existe un enseignement officiel.

— Admirablement organisé. Mais on vient chez nous à cause des langues vivantes, à cause de la discipline qui règne dans nos établissements, à cause enfin de l'éducation que nous donnons aux enfants et que les parents apprécient beaucoup.

L'un des éducateurs les plus distingués du Japon, le baron Kanda, actuellement directeur de l'école des nobles, me disait l'an dernier : « Jamais nous n'arriverons à la même perfection que vous en ce qui concerne la discipline et l'éducation, car vous suivez l'enfant, vous l'entourez de soins et de surveillance, depuis son lever jusqu'à son coucher. C'est pour cette raison que moi, directeur d'une école, je vous confie mes deux enfants. »

Et, pendant une longue heure, Mgr Mugabure continue l'éloge enthousiaste de son cher Japon. A. JANNE.

Bibliographie

— S'il est vrai, comme le dit Montaigne, que « Toute aultre science est dommageable à celui qui n'a la science de la bonté », nous ne saurions mieux faire que de recommander le charmant petit volume que vient de publier M. J. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris : LA BONTÉ, dont la table suffit à faire l'éloge.

Le prix de la bonté. — Eloge de la bonté ; combien nous l'aimons dans les autres ; joie qu'elle donne à ceux qui la pratiquent ; sa puissance conquérante.

Les caractères de la bonté. — La bonté compatissante ; la bonté bienfaisante ; la bonté bienveillante ; la bonté aimante.

Les sources de la bonté. — La part de l'esprit dans la bonté ; ce que la bonté doit à la volonté ; le cœur est la source de la bonté ; la religion met au cœur la bonté.

Les contrefaçons de la bonté. — La faiblesse de caractère ; la flatterie ; l'indiscrétion ; la sensualité.

In-32 encadré : 1 fr. — Paris, Poussielgue, 15, rue Cassette.

— Cet enfant qui a appris à connaître Dieu vient de faire sa première communion. Est-ce tout ? N'a-t-il plus à penser à

Celui de qui il l'a tout reçu ? N'a-t-il pas à l'aimer ? Ne lui doit-il aucune reconnaissance ? Tout le monde est d'accord qu'un bienfaiteur doit être honoré. Quel plus grand bienfaiteur que Dieu ? L'enfant qui commence sa vraie vie chrétienne a donc des devoirs envers son Créateur ; la méditation n'est pas le moindre. Intéresser les enfants à la méditation, la leur présenter sous un aspect aimable, attrayant, voilà le but d'un gracieux petit livre qui vient de paraître.

Ma vie avec Jésus, méditations à l'usage des enfants qui ont fait leur première communion, in-32 Jésus, 0 fr. 80. Librairie V^e Ch. Poussielgue, Paris, rue Cassette, 15.

— Tout le monde missionnaire ! Un moyen très efficace et très facile de venir en aide aux missionnaires, est offert à tous les chrétiens de tout âge et de toute condition. Recueillez vos timbres-poste, cartes postales, papier d'étain, papiers de chocolat ; envoyez-les (soit dans une enveloppe, *affranchie comme lettre*, soit dans une boîte, dans un paquet ou dans un sac) à l'*Œuvre des vieux timbres* du Séminaire épiscopal de Liège, Belgique. Depuis sa fondation, par la seule vente des timbres usés et papiers d'étain, cette œuvre éminemment chrétienne a réalisé plus de 100,000 francs de bénéfice, somme qui a servi à la fondation de 20 villages chrétiens dans l'Afrique centrale.

Tout bienfaiteur de l'œuvre est bienfaiteur des missions et jouit des avantages spirituels suivants : 1° Un souvenir spécial au *Memento* de toutes les messes que célèbrent les missionnaires. 2° A perpétuité, le premier vendredi de chaque mois, une messe sera célébrée pour tous les bienfaiteurs vivants et défunts. 3° A perpétuité encore, le 3 novembre de chaque année, une messe solennelle est célébrée pour le repos de l'âme de tous les bienfaiteurs. Etc., etc.

Courage donc, amis de l'apostolat, recueillez dès aujourd'hui les timbres oblitérés qui nous arrivent chaque jour par la poste, et envoyez-les à M. l'abbé Joseph DELHEZ, Séminaire épiscopal, Liège, Belgique (Europe), ou aux adresses suivantes : Etats-Unis : La Révérende Mère M. Patrick, Villa-Maria, Lawrence County, Pensylvania, U. S. A. Canada : Boîte de poste 259, Montréal, Canada. La Révérende Sœur Saint Alphonse, couvent des Ursulines, Trois-Rivières, Québec, Canada.

— *Journal des Visites pastorales de Mgr Plessis*. On peut se procurer cet ouvrage, tiré à 200 exemplaires seulement, en s'adressant à Mgr Têtu, à l'Archevêché.

Prix \$1.00. franc de port.